



General Conference

34th session, Paris 2007
Draft resolution

Генеральная конференция

34-я сессия, Париж 2007 г.
Проект резолюции

dr

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、

科学及文化组织

Conférence générale

34^e session, Paris 2007
Projet de résolution

المؤتمر العام

الدورة الرابعة والثلاثون، باريس ٢٠٠٧
مشروعات القرارات

Conferencia General

34^a reunión, París 2007
Proyecto de resolución

大会

第三十四届会议，巴黎，2007年
决议草案

34 C/DR.9*
(COM.ED)
2 octobre 2007
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5, 2^e version)

présenté par **IRAN (République islamique d')**

Titre II.A - Programmes :

Grand programme :	I	ÉDUCATION
Résolution :		01000
Priorité sectorielle biennale :	2	Favoriser une éducation de qualité pour tous à tous les niveaux, dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle tout au long de la vie, l'accent étant particulièrement placé sur les groupes vulnérables et défavorisés
Paragraphe :		(a) (iii)
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :		70 000 dollars des États-Unis
Source de financement proposée par l'auteur :		Ressources du budget ordinaire et ressources extrabudgétaires prévues au titre de l'axe d'action 2 et de l'axe d'action 3

Modification proposée :

- (iii) promotion du dialogue sur les politiques, de la recherche et des normes, pour prévoir les programmes de recherche sur les questions concernant l'accès à l'éducation et la qualité de l'éducation tout au long de la vie, et pour que tous les apprenants mènent leurs études à bonne fin. Organisation de plates-formes intellectuelles d'experts sur les résultats de ces recherches et les recommandations de principe à utiliser pour enrichir les dialogues de haut niveau sur les politiques aux échelons mondial, régional, sous-régional et national, où l'UNESCO organisera des consultations avec un vaste éventail de partenaires, notamment sur les questions liées à la qualité de l'éducation et à l'éducation des adultes. Il s'agira en outre d'aider les pays à se doter de cadres

* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 27 août 2007.

juridiques au niveau national et à établir des réseaux pour assurer la mise en œuvre des instruments normatifs. L'UNESCO travaillera dans le cadre de partenariats avec divers institutions et mécanismes régionaux pour promouvoir l'agenda de l'EPT, en particulier avec la Commission de l'Union africaine et les forums des ministres de l'éducation des diverses régions (par exemple MINEDARAB, COMEDAF, PRELAC) ;

Note explicative :

Compte tenu des recommandations de l'UNESCO concernant la promotion de la coopération Sud-Sud en tant qu'important moyen d'échanger les compétences et les meilleures pratiques (paragraphe 34, 34 C/11),

Rappelant la nécessité d'introduire les TIC à tous les niveaux de l'enseignement afin de documenter et de diffuser ces expériences,

Eu égard au large fossé qui existe entre les pays du Nord et les pays du Sud en matière d'information, et

Compte tenu de la nécessité de renforcer les capacités pour la réalisation des objectifs de l'EPT et de l'absence d'un réseau d'information pour l'échange de données d'expérience et de points de vue entre les pays de la région (Asie de l'Ouest), le Directeur général est prié d'appuyer **l'établissement d'un réseau d'information dans la région**, ce qui faciliterait la circulation de l'information et l'échange de données d'expérience concernant la teneur des manuels scolaires, les méthodes éducatives et les critères normatifs au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Un tel réseau peut aider à renforcer, à actualiser et à promouvoir encore l'éducation en Asie de l'Ouest.